

Peine, justice et médias

Quelle(s) sanction(s) pour le journaliste ?

Judi 26 juin 2025, 17h30 à 19h30

Gratuit, sur inscription

Ouvert à tous, professionnels comme simples citoyens

Université de Bordeaux - Pôle juridique et judiciaire (PJJ),
amphi Duguit / 35 place Pey-Berland, 33000 Bordeaux



Inscription obligatoire

- Date limite : 25 juin 2025
- Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#) ou QR Code



L'ISCJ, Institut de sciences criminelles et de la justice, composé d'enseignants-chercheurs spécialisés en droit pénal et procédure pénale poursuit en cette rentrée 2024 un cycle de conférences à destination de tous consacré à l'incidence des médias sur le droit pénal et la justice.

Ce deuxième cycle comprend une série de conférences du soir (18h-20h) qui seront l'occasion de croiser les regards d'universitaires, de praticiens du monde judiciaire (avocat, magistrat...) et de professionnels de la communication (journalistes, éditeurs ...)

Après le cycle conduit au cours de l'année universitaire 2023-2024 portant sur "Vérité, justice et médias", débute un nouveau cycle portant sur "Peine, justice et médias".

Thème général 2023-2024 : « Vérité, justice et médias »

- #metoo #balancetonporc : dénonciation médiatique et vérité dans le procès
- La communication judiciaire : comment parler des affaires pénales en cours dans les médias ?
- La liberté d'expression des lanceurs d'alerte : entre respect des droits d'autrui et procédure-baillons
- Le traitement médiatique des affaires judiciaires
Tribunal médiatique, tribunal judiciaire : interférences et/ou complémentarité ?
- Destruction d'archives publiques et obstacle à la vérité

Thème général 2024-2025 : « Peine, justice, médias »

- | | |
|-------------------------|--|
| 15 octobre 2024
18h | <i>Les médias influencent-ils la condamnation pénale ?</i>
<i>Responsables scientifiques : Yoann Nabat, Maître de conférence en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux Montaigne</i> |
| 11 décembre 2024
18h | <i>L'influence des médias sur la réhabilitation des condamnés ?</i>
<i>Responsable scientifique : Sophie Delbrel, Maître de conférences HDR</i> |
| 13 février 2025
18h | <i>Irresponsabilité pénale et médias : quelles réponses face à la folie ?</i>
<i>Responsables scientifiques : Anouck Jégo, Doctorante, et Théophile Massat, Étudiant en médiation des sciences</i> |
| 10 avril 2025
18h | <i>Quelle image a-t-on des lieux de détention ?</i>
<i>Responsables scientifiques : Evelyne Bonis, Professeur, et Arnaud Schwartz, directeur de l'IJBA</i> |
| 26 juin 2025
17h30 | Le risque de sanction en droit des médias
<i>Responsable scientifique : Valérie Malabat, Professeur</i>
Intervenants : <ul style="list-style-type: none"> - M. Denis Rapone, Conseiller d'Etat, doyen du collège de l'Arcom - Me Christophe Bigot, avocat au barreau de Paris - Gilles Auzero, Professeur à l'Université de Bordeaux (CompTraSec) - Tanguy Trévidic, doctorant Université de Bordeaux (CompTraSec) - Pierre-François Laslier, Docteur de l'Université de Bordeaux (ISCJ) - Valérie Malabat, Professeur à l'Université de Bordeaux (ISCJ) |

Thème général 2025-2026 : « Confiance, justice, médias »

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

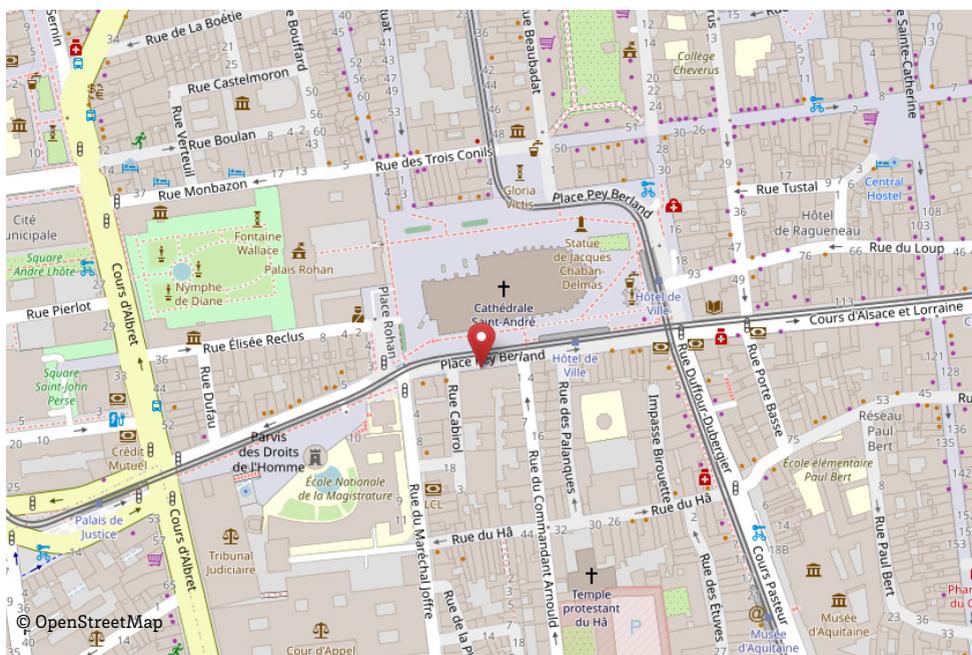
Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") ou le tram D (direction "Eysines Cantinolle" ou "Hippodrome") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (50 mn environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site "TBM" : www.infotbm.com



+ d'informations

<https://iscj.u-bordeaux.fr/>

Retrouvez l'ISCJ sur LinkedIn, Instagram et Bluesky



Institut de sciences
criminelles et de la justice



iscj_bordeaux



iscj.bsky.social